

aident peut-être à ébranler l'opinion publique. Or, ébranler l'opinion publique à cet égard, c'est rendre plus difficile la tâche du Gouvernement lorsqu'il s'agit pour celui-ci d'appliquer des mesures que l'industrie agricole a le droit d'en attendre. Voici un de ces articles, parus dans le *Financial Times* du 17 février, sous la rubrique "Tempus":

Justement, pendant que nous sommes à mettre des plafonds sur ceci et des soutiens sous cela, j'aimerais bien qu'il se trouve un politicien assez courageux pour demander: "Que devient là-dedans le pauvre consommateur?"

Il poursuit:

Si nous supprimons les subventions à l'égard des aliments, je me demande souvent ce qui en résulterait. Ce serait peut-être une bonne fortune pour le consommateur. Une telle éventualité, semble-t-il, répugne au Gouvernement.

Qu'il me soit permis de rappeler qu'aucun groupe de la Chambre n'a tenu compte comme le nôtre des besoins du consommateur. N'oublions pas toutefois que 60 p. 100 des consommateurs, ainsi que le ministre de l'Agriculture l'a signalé, s'occupent directement ou indirectement d'agriculture. Aussi, les programmes agricoles intéressent de très près une forte proportion des consommateurs. Que la prospérité du Canada dépende en grande partie de la prospérité du cultivateur, rien de plus juste. Tempus est d'avis qu'en supprimant le soutien des prix le consommateur jouirait enfin d'un avantage. Au cours des années 30, je me rappelle qu'il n'y avait aucun prix de soutien à l'égard des produits agricoles. Les prix se sont effondrés. Le beurre est tombé à 8c. la livre, les œufs à 5c. la douzaine, le blé à 19½c. le boisseau et l'avoine à 5c. le boisseau. Les prix des produits agricoles ne pouvaient guère descendre beaucoup plus. Le consommateur a-t-il tellement bénéficié de ces bas prix?

Je dirai nettement que le consommateur a atteint la limite de ses ressources parce que, très souvent, il ne pouvait pas acheter, même à ces prix réduits. Nous nous souvenons en particulier qu'au cours de cette période il y avait un million de personnes vivant de secours, plus d'un demi-million de chômeurs, et de nombreuses personnes qui gagnaient très peu. C'est pourquoi l'économie entière du Canada a été gravement atteinte par cette chute extrême des prix agricoles. Lorsque Tempus propose de laisser baisser les prix agricoles afin d'aider le consommateur, je dirai que l'histoire prouve que le contraire est vrai. Quand les prix agricoles ont été élevés, les citoyens du Canada vivaient, en général, dans la prospérité, et ils étaient en mesure de payer ces hauts prix.

Il est bon, me semble-t-il, de se souvenir que les industries secondaires établissent leurs prix à un niveau qui leur permet de se

rembourser de leurs frais, et de faire des profits. Tout ce que l'agriculture demande aujourd'hui, c'est de faire en sorte qu'il existe une relation raisonnable entre les prix des produits agricoles et ceux des produits des industries secondaires.

On se demande souvent si les prix des produits agricoles ne sont pas trop élevés de ce temps-ci. On l'affirme fréquemment, et maintes ménagères sont sincères lorsqu'elle pensent payer trop cher les produits agricoles. Je citerai donc un mémoire présenté au cabinet par la Fédération de l'agriculture, mémoire qui décrit le rapport existant entre les prix agricoles et la puissance d'achat du public. Je cite la page 5 du mémoire:

Le pouvoir d'achat de notre population atteint un niveau sans précédent. En ce moment, donc, rien ne nous motive de contraindre les cultivateurs de réduire leurs prix au Canada.

Les données fournies par le Bureau fédéral de la statistique et le ministère du Travail indiquent que, en 1949, les prix des vivres n'étaient pas élevés par rapport aux revenus et aux prix d'autres produits. Examinons la moyenne des salaires payés par huit de nos principales industries; elle révèle que, la période de crise, c'est-à-dire les années 1930 exceptées, la rémunération versée pour une heure de travail permet d'acheter plus de fromage, d'œufs et de bacon en 1949 que depuis 1913. Dans le cas du fromage, on peut avec le salaire d'une heure s'en procurer 42 p. 100 de plus en 1949 que durant les années 1925-1929. Le pourcentage s'établit à 16 p. 100 de plus dans le cas du bacon et à 6 p. 100 de plus dans le cas des œufs. C'est dire que, en 1949, le pouvoir d'achat de la population est égal ou supérieur aux prix exigés pour les vivres produits par les cultivateurs.

Il convient de se rappeler ces chiffres quand certaines gens soutiennent que les prix agricoles sont trop élevés. Néanmoins, en réalité, les prix agricoles baissent en ce moment tandis que les frais de production continuent d'augmenter. Le tarif-marchandises s'accroît sans cesse. Le prix des instruments aratoires a aussi augmenté, par suite de la dévaluation. L'automne dernier, le prix des tracteurs agricoles,—et je songe à un modèle en particulier,—a monté de \$185.

Dans diverses régions du Canada, les ouvriers doivent réclamer des relèvements de salaire, ce qui entraîne de nouvelles hausses dans le prix des articles qu'ils produisent. Il n'y a donc pas lieu de soutenir que les prix des produits agricoles sont trop élevés.

Je me souviens qu'au congrès de la Fédération canadienne des agriculteurs, à Niagara-Falls, le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) a affirmé que la loi du soutien des prix agricoles n'avait pas pour objet de remplacer les débouchés et que cette loi ne pouvait stabiliser les prix que si les excédents étaient faibles. Dans ces conditions, nous ne devrions avoir aucune difficulté à stabiliser les prix, le ministre en conviendra sans doute le premier, puisqu'il a affirmé à la Chambre